



MÉMOIRE et SOUVENIR de la RÉSISTANCE du PAYS de MONTBELIARD et du LOMONT



Compte rendu de la réunion mensuelle du lundi 3 novembre 2025
Centre culturel Jean d'Ormesson de Mandeure
Début réunion : 16 h / Fin de réunion : 18 h 30.

Participants : Quinze adhérent(e)s et une invitée, dont trois dames : Mmes Christine Bisoffi, Catherine Druet, Jeannette Piernavieja, MM. Jacky Bourlier, Michel Bouvrot, Serge Druet, Jean-Claude Dupré, Denis Haismann, Pierre Hauthal, Patrick Herrcher, Jean-Pierre Marandin, Denis Noegelen, Raymond Pepier, Bernard Piernavieja, Bernard Sallières, Gérard Schneuwly.

Prochaine réunion : **Lundi 1^{er} décembre 14 h à 14 h30 : AG Extraordinaire**, à partir de 14h30 réunion plénière (Mandeure).

1. OUVERTURE DE SEANCE (TOUS)

- L'assemblée chante le « *Chant des partisans* »

2. DECES – DISTINCTIONS (JPM)

2.1 DECES (JPM)

- Néant

2.2 DECES – DISTINCTIONS (JPM)

- Madame Liliane Loichot, née Adatte le 5.10.1924, a été faite chevalier de la Légion d'Honneur le 12 octobre 2025 à Delle, ville où elle réside. Habitante de la Papeterie à Glay pendant le second conflit mondial, elle a passé clandestinement à de nombreuses reprises la frontière franco-suisse, guidant des fugitifs et surtout transportant du courrier au profit du mouvement OCM-Montbéliard, du réseau SOE César-Stockbroker et du SR suisse.

3. POINT SUR LES ADHESIONS ET LA SITUATION FINANCIERE (RP)

3.1 ADHESIONS

- A ce jour, l'association compte 47 adhérents dont 18 à jour de cotisation.
- Rappel d'une règle statutaire : Pour la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire, tous les adhérents de l'exercice 2024 – 2025 sont conviés à la réunion, mais seuls les membres ayant acquitté leurs cotisations 2025 – 2026 peuvent prendre part au vote.

3.2 FINANCES

- L'association a réglé toutes ses factures en attente. Les cotisations commencent à entrer, ce qui sécurise la situation financière.

4. RETOUR SUR LES CEREMONIES 2025 PASSEES

4.1 CEREMONIES MSRPML (TOUS)

4.1.1 LOMONT DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

- La cérémonie s'est bien déroulée et globalement, elle a été appréciée par nos interlocuteurs. Beaucoup de dignité et d'émotion ressenties par les intervenants et le public. Le cérémonial s'est bien déroulé et a été parfaitement synchronisée avec les militaires.
- Point notable positif relevé : l'association de « *l'apprentissage de l'histoire* » avec le devoir de mémoire.
- Christine Bisoffi (CB) exprime également l'émotion qu'elle a ressentie, elle et ses enfants, lors de leurs témoignages sur la vie de Bernard Laval, le père et le grand-père, et remercie les organisateurs pour la possibilité qui lui a été offerte de le faire. Cela a été un moment très important pour eux.
- Deux remarques enregistrées à instruire pour amélioration :
 - Qualité du son : La sonorisation de l'esplanade est toujours problématique, coupure micro, son inaudible au delà de l'espace de mémoire, notamment sur la route. Denis Haismann (DH), qui dispose d'un dispositif de sonorisation professionnel, propose d'assurer (gratuitement) la sonorisation de la cérémonie 2026. Proposition, bien entendue, acceptée.

- Lecture de la liste des morts : Exercice délicat et des remarques sur la qualité sonore entendue par l'auditoire. JPM propose d'essayer de réaliser un fichier audio correspondant, afin d'avoir une écoute qualitative identique à celle du discours de l'Appel du général de Gaulle. Solution envisageable mais assez complexe à mettre en œuvre.

4.1.2 ALLONDANS VENDREDI 26 SEPTEMBRE

- Malgré la pluie, la cérémonie s'est très bien déroulée. La présence active de plusieurs jeunes éclaireuses et éclaireurs unionistes de Valentigney a été une réelle valeur ajoutée qualitative au déroulé de la commémoration.
- A noter la remarque de Mme la Maire d'Allondans faite à JCD, le monument est sur le territoire de sa commune.
- Problématiques :
 - Chemin d'accès au monument : Par temps de pluie, il est très délicat pour ne pas dire difficile à emprunter pour les participants. La boue et les flaques d'eau ne rendent pas vraiment hommage au courage et au sacrifice de ces malheureux résistants « *d'en bas* » qui ont offert leur vie pour notre liberté. *Serait-il possible d'aménager la zone de façon pérenne pour la rendre praticable en toute situation ?* Les travaux effectués par la ville d'Audincourt pour aménager l'accès à la stèle des fusillés du bois de Dasle et la clairière attenante semble un exemple intéressant pour traiter ce type de problème.
 - Dépôt d'ordures : L'espace de mémoire est malheureusement souvent considéré comme déchèterie par des citoyens indécents et odieux, qui souillent la mémoire de ces héros de l'ombre. Un grand merci aux municipalités de Montbéliard, d'Allondans et aux services techniques de PMA qui ont dû intervenir à plusieurs reprises pour nettoyer la zone juste avant la cérémonie. *Comment pourrions-nous envisager l'avenir pour que cet espace mémoriel ne soit plus considéré comme un dépotoir ?*

4.2 AUTRES CEREMONIES ET INVITATIONS AU NOM DE L'ASSOCIATION

- Comme nous nous y sommes engagés, mes membres de MSRPML participent au mieux de leurs disponibilités aux invitations reçues : Jeudi 18 septembre 17h : Colombier Fontaine ; Vendredi 19 septembre 17h30 : Audincourt « Faites la Paix » ; Samedi 20 septembre 10h30 : Héricourt, cimetière et en salle, hommage à P-O Kleitz, petit-fils de C. Elion ; Samedi 20 septembre 11h : Dépôt gerbes au Rocher de Valmy (RP) ; Dimanche 21 septembre 9 h : Larnod, 82ème anniversaire des fusillés de la Citadelle de Besançon (JCD) ; Samedi 27 septembre 10h30 : Bethoncourt, Saint Michel avec les paras ; Lundi 29 septembre 20h : Audincourt, conférence sur les narcotrafiquants ; Mardi 30 septembre 10h : Montbéliard, esplanade du château, prise de commandement de Stéphane Trentin ; Jeudi 2 octobre 17h : Audincourt, bois de Dasle ; Jeudi 9 octobre 17h45 : Etouvans, réception des réservistes du Pays de Montbéliard ; Dimanche 19 octobre 10h30 : Bretigney ; Dimanche 26 octobre 10h30 : Présentevillers ; Samedi 1er novembre 11h : Audincourt, hommage aux Morts.

4.3 CEREMONIES A VENIR

- Vendredi 14 novembre 10 h : Invitation gendarmerie, Sainte-Geneviève ; Samedi 15 novembre 10h45 : Bois des Trembles ; Dimanche 16 novembre ? : Ecurcey.
- Samedi 15 novembre 10h30 (PH) : Inauguration du « *Parcours de la mémoire et de la libération* » à Vermondans
- Plusieurs invitations pour les cérémonies qui commémorent la libération des villes du Pays de Montbéliard.
- **Samedi 22 novembre 10h30 : Longeville.**

5. PREPARATION CEREMONIE LONGEVELLE-SUR-DOUBS - 22 NOVEMBRE 2025 – 10H30

- Invitations envoyées à 266 adresses mails.
- RP a rencontré Mme Raffin, directrice de l'école primaire de Longeville. Une intervention en classe CM1 – CM2 pour préparer la cérémonie est prévu le vendredi 21 novembre à 13h30 (RP – JMA – JCD). Un flyer est à réaliser pour présenter la cérémonie, à destination des parents des élèves pour les inciter à participer à la commémoration.
- Catherine et Serge ont remplacé les petits drapeaux de la stèle (coût des 2 drapeaux = 17,50 €) et le mat des couleurs n'est pas encore en place.
- RP est le maître de cérémonie : cérémonial idem 2024 et Gérard Schneuwly (GS) lit la liste des morts pour la France.
- Gerbes : RP commande et apporte 2 gerbes, celle du département et celle de MSRPML. A noter que le département soutient notre association en nous offrant la gerbe.
- Musiciens OK : Présence Christophe Decraene confirmée, peut-être accompagnée.

6. NOUVEAUX NOM / STATUTS / REGLEMENT INTERIEUR

- Le processus de fusion par absorption engagé avec Ecot 94 lors de son Assemblée Générale du 19 juin 2025, puis acceptée lors de l'AGO de MSRPML du 6 octobre, arrive à son terme. Le 14 octobre 2025, la sous-préfecture de Pontarlier a entériné la dissolution de l'association ECOT 94 (n° W252007441, ancienne référence 0252004624). (cf. ANNEXE 1, page 5)
- Maintenant il faut finaliser la fusion absorption en entreprenant la rédaction de nouveaux statuts avec un nouveau règlement intérieur.
- Pour éviter de partir d'une feuille blanche, une première version a été ébauchée en petit comité (RP + JPM + PH + JMA + DN + JCD), à partir de l'existant et des recherches internet, pour recueillir les premiers avis et essayer de déverminer en amont les premières écritures, et enrichir les documents en relevant les anomalies ou les omissions.
- A partir de ces remarques, une seconde version a été rédigée. Elle a été diffusée à tous les membres de l'association avec le document préparatoire de la réunion plénière du 3 novembre.
- En séance, les deux documents sont présentés (*vidéo projection*) et lus. Les remarques sont enregistrées et prises en compte. Cela conduit à la rédaction d'une version n°3 des statuts et du règlement intérieur, qui sont communiqués en documents joints de ce présent compte rendu.
- Rappel des objectifs :
 - o Jusqu'au 20 novembre, les adhérents sont priés de relire les 2 documents V3 pour communiquer d'éventuelles nouvelles (et dernières) remarques. Si remarques, il y a, une version n° 4 des documents concernés sera réalisée et diffusée à tous les membres de l'association, en vue d'une validation.
 - o Transformation de la première demi-heure de la réunion plénière du lundi 1er décembre (16h00 à 16h30) en Assemblée Générale Extraordinaire (AGE), avec l'objectif de faire entériner le nouveau nom de l'association (MHRPM), les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur. Et pour repartir sur de bonne base, proposer l'élection d'un *nouveau bureau* dans la configuration des nouveaux statuts.
 - o L'objectif final est de faire entériner pour fin décembre 2025, les évolutions votées en AGE auprès de l'administration et demander la création d'un n° de SIRET, indispensable pour déposer des dossiers de demandes de subventions.

7. POINT SUR LE PROJET T.R.L (JPM)

- Deux cartes sont projetées durant l'intervention (cf. ANNEXE 2 et 3, pages 6 et 7)
- La phase initiale - à réaliser dans les dix-huit mois qui suivront - comprendra trois réalisations :
 - o deux plaques à apposer au départ des escaliers menant au parvis du Mémorial du Lomont (jusque là appelé Monument du Passage de la Douleur). Attention, trois corrections d'orthographe à la liste des 76 noms. À revoir la 1ère ligne : Maquisards du Lomont ou maquisards des Forces du Lomont. Devis : 6 700 euros.
 - o le Circuit des Passeurs à tracer (en partie) et à baliser, les panneaux informatifs et connectés viendront par la suite. Caractéristiques : un tracé sur plusieurs communes : Chamesol, Montjoie-le-Château, Villars-lès-Blamont, commune de Haute-Ajoie située dans le canton frontalier du Jura suisse. Niveau de difficulté : facile à intermédiaire, sur une distance de 9 à 10 km.
 - Itinéraire, observations : parking mairie Chamesol, panneau Les passeurs du Lomont (existant) et plaque Ryser (existante), Stèle des opération aériennes, cheminement sur les 1 400 mètres du terrain de parachutage de La Fin-Dessous, batterie des Étabons, combe Semont, borne 455 où sont passés de nombreux agents et des personnalités comme le professeur Langevin, Sentier des Bornes sur 800 mètres avec la borne remarquable 452, retour jusqu'à La Combe au Saint, enfin le parking (le trajet retour pourra être emprunté aller-retour pour les randonneurs moins en jambes). Variante pour les plus courageux : suivre le Sentier des Bornes jusqu'à la borne 448 et retour par Poil de Chien, La Roche Jella...Un accès à prévoir depuis le territoire suisse par Damvant et la Combe de Vau.
 - o le Circuit des Maquisards, à baliser dans un premier temps. Caractéristiques : un tracé sur deux communes : Montécheroux, Pierrefontaine-lès-Blamont. Niveau de difficulté : facile, distance de 6 à 7 km en fonction du chemin choisi pour le retour.
 - Itinéraire : parking Mémorial du Lomont, parcours parallèle à la D.121 en sous-bois (à sécuriser), point d'observation des fermes de Brisepoutot avec rappel des maquisards qui servent un FM et vont se sacrifier à l'aube du 22.08.1944, Tour Carrée, ferme Jonathan, Monument du 22 août, retour avec évocation du terrain de parachutage de Navrance et des périls sur le flanc WSW du maquis, jonction avec la D.121 à suivre jusqu'à la stèle RICM, enfin le parking. Alternative : depuis la ferme Jonathan, rejoindre le chemin stratégique Pont-de-Roide - Fort du Lomont jusqu'au croisement avec la D.121.
- A la question de qui peut être le pilote des projets de ces chemins de randonnées et circuits de mémoire, Denis Noegelen (DN) fait remarquer que le circuit de mémoire d'ECOT 94 a été financé par le département.

8. PROPRIETE DU MONUMENT (JCD)

- Echange avec M. Delfils qui n'a pas reçu de réponse à son courrier. Comme l'avait évoqué oralement le Président de PMA avec moi, la question était prise en compte, mais devait être vu dans un projet global. Le dossier pourrait être confié à Mme Bottarlini (maire d'Hérimoncourt). M. Delfils a entendu parler également de cette possibilité, mais rien n'a été officialisé et il n'a pas d'autres informations. M. Delfils fait remarquer que l'approche de la période électorale ne laisse pas entrevoir de réponse plus précise à court terme, mais « *il ne lâche pas l'affaire...* »

9. INFOS DIVERSES

- Le conseil municipal de Blamont accorde une subvention de 100 € à MSRPML, mais besoin d'un n° de SIRET.
- RP engage l'affiliation à « *l'Office de Tourisme du Pays de Montbéliard* » de l'association avec une cotisation de 20 €. Proposition validée lors de la réunion de juillet 2025. Cela nous conduira certainement à réaliser une plaquette de com (1^{er} trimestre 2026).
- Françoise Palazzini (FP), Présidente de Forme et Loisirs Exincourt, a proposé en réunion de Comité Directeur de l'association sportive, l'organisation d'une marche conduite par Raymond Pépier sur les chemins de mémoire de Bethoncourt. La proposition a été jugée intéressante et le club de gym fera un don à l'association MSRPML (par exemple 3 € par marcheur ou plus, comme pour une marche populaire). Reste à définir une date.
- 16 octobre 2025 : Convention signée avec la municipalité de Mandeu pour le prêt gracieux des salles de réunions.
- 20 octobre 2025 : Comme convenu avec Françoise Schneuwly, membre de l'association, envoi d'un courrier postal à M. Granjon, maire de Mathay, pour solliciter une demande de subvention.
- **21 novembre 2025 à 14h30 : A signaler, causerie de Jean-Pierre Marandin organisée par le groupe Amitiés protestantes, maison de la Tourelle, rue des Glaces à Valentigney, sur le thème « Tombés du ciel » (crashes, aviateurs-pétons, agent·es parachuté·es, largages d'équipes ou d'unités militaires...).**

10. TOUR DE TABLE

- RP : Pourquoi ne pas envisager de lancer une suscription publique pour financer le projet T.R.L, notamment le financement des plaques.
- JCD : En faisant partie d'un réseau social comme Facebook, et en se faisant connaître, on peut lancer une collecte (avec un opérateur agréé) sur un thème donné, comme par exemple la restauration du monument du Lomont.
- CD, lorsque le nom de la nouvelle association sera officiel, il faudra créer un logo qui la représente.
- JPM a été contacté par une personne qui pourrait devenir le prochain témoin pour la cérémonie du Lomont 2026.
- DH rappelle sa première rencontre avec le LCL Baguerey lors d'une sortie scolaire à la Tour Carrée, qui l'a fortement impressionnée.

11. RESTE A FAIRE ET QUESTIONS EN SUSPEND

- Réaliser des cartes d'adhérents au nom de la nouvelle association MHRPM (début 2026) et des cartes de visite pour présenter l'association. OK sur le principe, contenu à définir en réunion.
- Nécessité probable d'intégrer un réseau social. A réfléchir.
- Défiscalisation des dons : sujet lourd mais indispensable à lancer courant 2026.

Mandeu, le mercredi 5 novembre 2025, le secrétaire de séance Jean-Claude Dupré.



Glossaire des noms :

AMG : Anne-Marie Gamba / BS : Bernard Sallières / CB : Christine Bisoffi / CD : Catherine Druet / DH : Denis Haismann / GS : Gérard Schneuwly / JB : Jacky Bourlier / JCD : Jean-Claude Dupré / JMA : Jean-Marie Ali / JPM : Jean-Pierre Marandin / MB : Michel Bouvrot / PH : Pierre Hauthal / PHe : Patrick Herrcher / RP : Raymond Pépier / SD : Serge Druet /



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU DOUBS

Sous-Préfecture de Pontarlier
Bureau des associations
69 rue de la République
BP 249
25304 PONTARLIER CEDEX
03.81.39.81.39

Le numéro

W252007441 est à

rappeler dans toute

correspondance

Récépissé de Déclaration de DISSOLUTION

de l'association n° W252007441

Ancienne référence

de l'association :

0252004624

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;

Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER

donne récépissé à Monsieur le Président

d'une décision en date du : 07 juillet 2025

faisant connaître la dissolution d'une association ayant pour titre :

ECOT 94

dont le siège social est situé : 25150 Écot

Décision prise le : 19 juin 2025

Pièces fournies : Procès-verbal

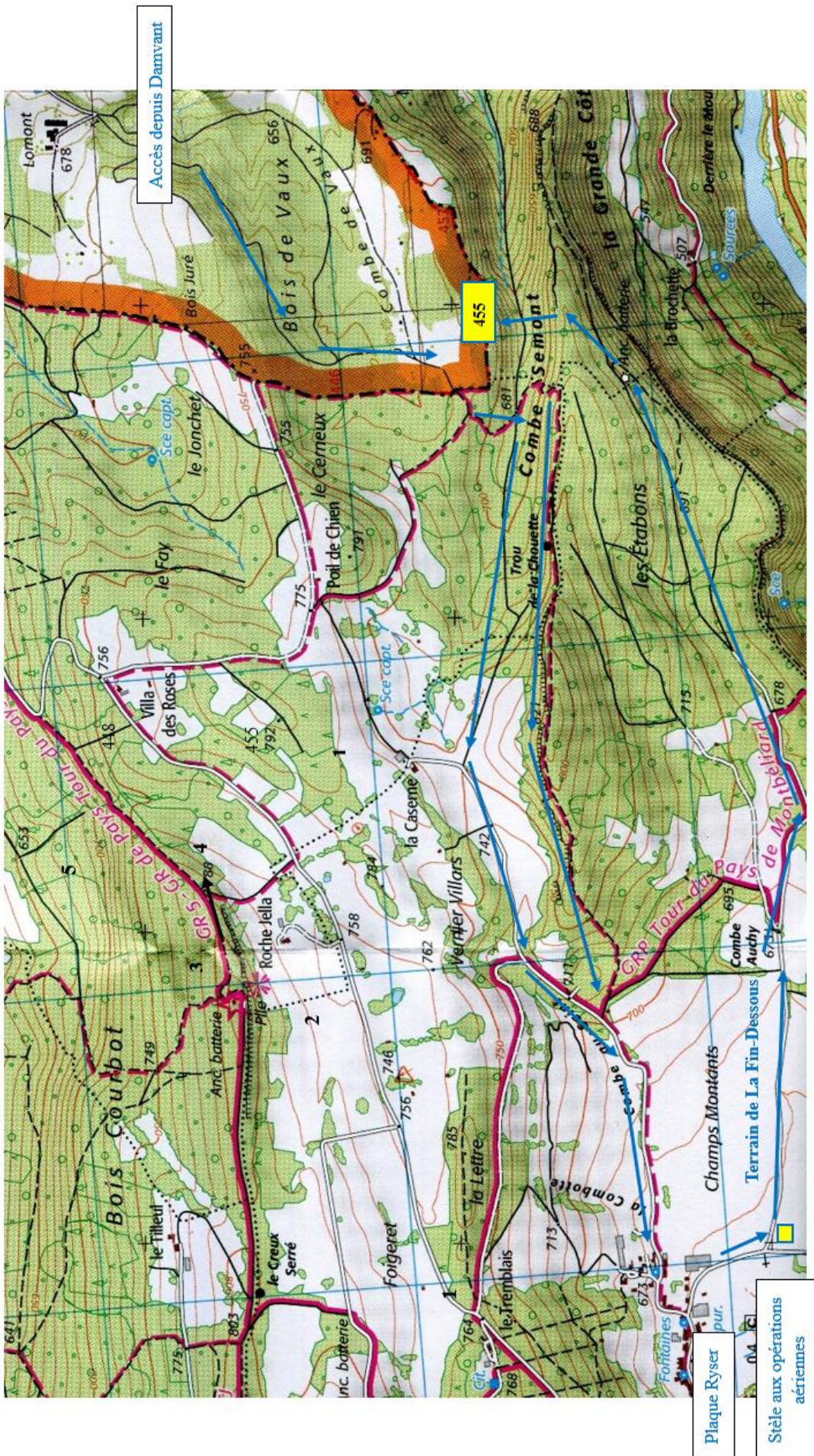
Pontarlier, le 14 octobre 2025



La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

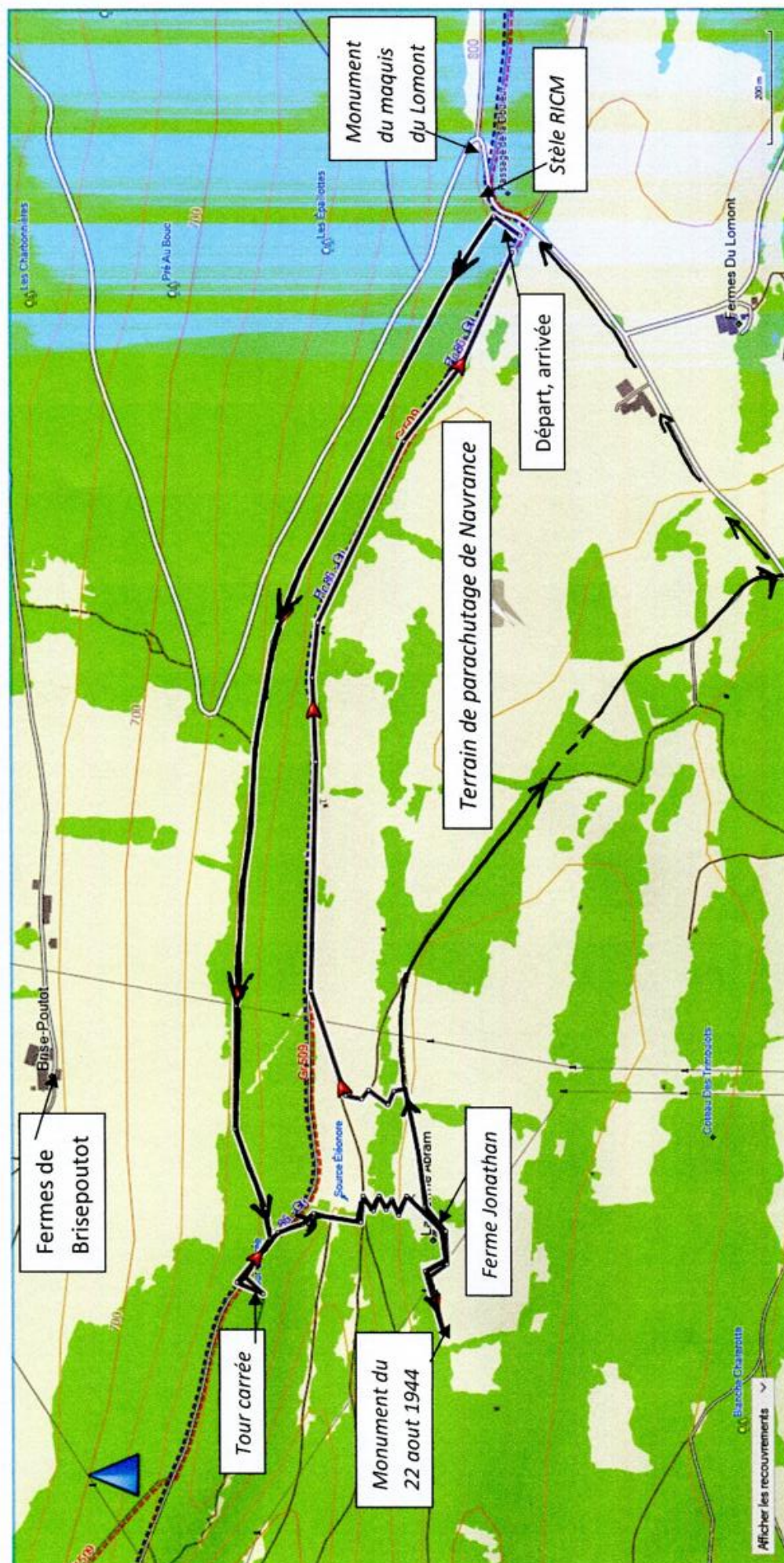
Circuit des Passeurs

Départ et arrivée parking mairie de Chamosol



Circuit des Maquisards

au départ du parking, D.121, entre Pierrefontaine-lès-Blamont et Montécheroux, à proximité du parvis du Mémorial du Lomont



Association Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard